

## VOUS SOUHAITEZ

- Apprendre un métier
- Obtenir un diplôme professionnel reconnu
- Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
- Sécuriser votre parcours de formation
- Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

## LES PRÉREQUIS

- Vous avez entre 15 ans et 29 ans\*

*\*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.*

- Vous sortez d'une 2<sup>de</sup> professionnelle ou avez obtenu un CAP (ou un diplôme de niveau 3)
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du BAC PRO PIPAC est de former des opérateurs de production capables de réaliser, dans les meilleures conditions de qualité, de coût, d'hygiène et de sécurité, des produits conformes aux attentes des industriels. Le diplômé doit être en mesure de comprendre, d'appliquer et d'expliquer les procédures prescrites dans le cadre des bonnes pratiques de fabrication. Il conduit des lignes de fabrication et de conditionnement automatisées ou semi-automatisées, effectue des opérations de montage, démontage et réglage des installations, réalise des interventions techniques et de maintenance de premier niveau, contrôle des produits et la propreté des installations, et prélève des matières premières et produits finis pour le laboratoire de contrôle qualité. Le titulaire respecte les enjeux de productivité, d'hygiène, de qualité et de sécurité des biens, des personnes et de l'environnement.

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Le BAC PRO PIPAC forme des opérateurs de production hautement qualifiés capables de conduire des lignes de fabrication et de conditionnement dans les industries pharmaceutiques, alimentaires et cosmétiques. Cette formation de 3 ans (après la 3<sup>e</sup>) enseigne la conduite d'équipements automatisés, la maintenance de premier niveau, le contrôle qualité et le respect strict des normes d'hygiène, sécurité et réglementaires (BPF).

## MÉTIER VISÉ

- Conducteur de ligne de production (pharmaceutique, alimentaire ou cosmétique)
- Technicien de fabrication en bio-industries
- Conducteur de production en industrie pharmaceutique ou cosmétique
- Opérateur de conditionnement dans les industries alimentaires

## RÉSUMÉ DU MÉTIER

Le titulaire du BAC PRO PIPAC est un conducteur de ligne dans les industries pharmaceutiques, cosmétiques et alimentaires. Il conduit une ligne de fabrication ou de conditionnement automatisée, réalise des interventions techniques et de maintenance des équipements, respecte la réglementation et applique les stratégies d'hygiène, sécurité, qualité et environnement, tout en organisant le travail et communiquant avec l'équipe.

## POURSUITE D'ÉTUDE

Possibilité d'intégrer un BTS via Parcoursup, un Certificat de Spécialisation.

## TYPE DE RECONNAISSANCE ET VALIDATION

+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37699/>

Niveau de diplôme : 4 (Bac Pro)

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

|           |                       |
|-----------|-----------------------|
| Code(s)   | —                     |
| NSF       | 221u - 222s           |
| ROME      | H2102 - H2701 - H2301 |
| FORMACODE | 12081 - 21554         |
| RNCP      | 37699                 |

## NOM DU CERTIFICATEUR

Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 4 (Bac Pro)

Date d'enregistrement de la certification : 21/06/2023

Date d'échéance de la certification : 31/08/2028

## DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 3 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire)

## MODALITÉS DE FORMATION

La formation se déroule en cours collectif, en présentiel dans l'établissement de formation.

## MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS À LA FORMATION

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail). Le délais est conditionné par le calendrier des plateformes institutionnelles d'affectation avec une durée maximum de 6 mois. En cas de contact hors plateforme, la prise de contact est effectuée dans les 72h

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

<https://ifpra-normandie.fr/wp-content/uploads/2022/03/CONDITIONS-GENERALES-DE-VENTE.pdf>

## TARIFS ET FINANCEMENT

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est gratuite pour l'apprenti, Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

## CONTACTS – RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan. Contact : 0232089414 // [ifpra-contact@ac-normandie.fr](mailto:ifpra-contact@ac-normandie.fr) <https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

## MÉTHODE MOBILISÉE

Alternance d'apports théoriques et pratiques. Mises en situations professionnelles sur plateaux techniques. Enseignements généraux réalisés en salle.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au règlement d'examen du référentiel de la certification. Selon la certification, les épreuves peuvent se dérouler en contrôle en cours de formation (CCF) seul, en CCF et ponctuel, ou en ponctuel.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les personnes en situation de handicap peuvent contacter l'organisme de formation en amont de leur souhait d'inscription pour une adaptation des modalités en fonction de leurs besoins.

Pour l'apprenti en situation de handicap, un accompagnement individualisé est mis en place :

- la mise en relation avec un référent handicap de proximité au sein de l'établissement et du référent handicap apprentissage de l'IFPRA : [ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr](mailto:ifpra-handicap-apprentissage@ac-normandie.fr)
- l'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et organisationnels lorsque cela est nécessaire et possible
- l'orientation vers des partenaires spécialisés si les besoins dépassent les capacités de l'organisme de formation (partenariat de l'IFPRA avec le GIP ALFEPH)

## QUALIFICATION DES FORMATEURS

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

## LIEU DE FORMATION

| Établissement / antenne | Sigle | Ville   | Département |
|-------------------------|-------|---------|-------------|
| Napoléon                | LPO   | L'Aigle | Orne (61)   |

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090  
76 | N° SIRET : 18760909400029 | CODE NAF : 8559A  
L'IFPRA Normandie est labellisé Qualiopi – Eduform.